
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 14 mars 2012 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE12 0334

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE12 0335

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0336

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE12 0337

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 février 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE12 0338

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la création d'un Fonds de contribution à la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*, afin de favoriser la réalisation de logements sociaux et communautaires, de logements abordables privés et de logements pour familles ;

- 2- de créer deux comptes de dépôt corporatifs dédiés à cet effet dont un pour le logement social et communautaire et un pour le logement abordable privé ou pour familles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

12.001 1123251001

CE12 0339

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la vente de cinq (5) manchots papous et trois (3) gorfous sauteurs au Zoo de Calgary pour la somme de 28 000 \$ (plus toutes taxes applicables);
- 2- d'approuver le projet de contrat de vente entre la Ville de Montréal et le Zoo de Calgary à cette fin;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent au montant de la vente afin d'améliorer la qualité de l'eau des bassins et de forêt tropicale humide;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110429001

CE12 0340

Il est

RÉSOLU :

Il est recommandé :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie (électromécanique et structure) pour la réalisation de projets inscrits dans le cadre du programme de protection et de mise aux normes des bâtiments industriels et corporatifs et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1111029017

CE12 0341

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel public de propositions pour la vente de l'immeuble situé au 1000, rue Saint-Jacques, connu sous le nom du « Planétarium », dans l'arrondissement de Ville-Marie et constitué des lots 1 853 420 et 2 975 650 du cadastre du Québec;
- 2- d'autoriser le montant de la mise à prix à 1 800 000 \$ et d'approuver le cahier d'appel de propositions préparé aux fins de la vente de cet immeuble.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1121195001

CE12 0342

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour la réalisation d'une évaluation du Programme de subventions relatives aux bâtiments industriels (PR@M-Industrie);
- 2- d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1121179001

CE12 0343

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels en aménagement urbain pour le secteur Saint-Raymond et les abords du futur centre universitaire de santé McGill (CUSM), dans le cadre de la préparation d'un éventuel programme particulier d'urbanisme couvrant la partie sud-est du territoire de l'arrondissement Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1124439001

CE12 0344

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six (36) mois, pour la fourniture sur demande de tuniques;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire 7749244 Canada Inc. (Les modes Monaco), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 11-11858 et au tableau de prix reçus;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1123838002

CE12 0345

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 60 mois, pour la fourniture sur demande de 35 camions autopompes ainsi que des accessoires requis pour le combat d'incendie;
- 2- d'accorder à Maxi-Métal inc., ce dernier ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11601 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler;
- 4- d'autoriser une dépense de 3 885 495,28 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 7 camions autopompes, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1123838001

CE12 0346

Il est

RÉSOLU :

- 1- de ratifier une dépense de 68 070,21 \$, taxes incluses, réalisée dans le cadre de la campagne de propreté et de résidus verts 2011 afin de payer le fournisseur Métromédia Plus;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1122685002

CE12 0347

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 396 409,94 \$, taxes incluses, pour le planage de chaussée d'asphalte et revêtement bitumineux, là où requis, dans les avenues Van-Horne et Rockland, dans l'arrondissement d'Outremont, pour le Contrat XIII (P.R.R. 2011-Réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC, S.E.C. Division Simard-Beaudry Construction, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 350 209,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1206;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1110266049

CE12 0348

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 733 355,85 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des équipements d'éclairage du plan lumière de la place d'Armes, selon l'axe formé par la Basilique Notre-Dame et la Banque de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction NRC inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 666 687,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6325;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1121246002

CE12 0349

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 232 328,60 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre de la rénovation et la mise à niveau de bâtiments occupés par le Service de sécurité incendie de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'approuver un projet de convention par lequel Génivar inc. et Tremblay L'Écuyer architectes S.E.N.C. firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 232 328,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11799 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1121394001

CE12 0350

Il est

RÉSOLU :

- 1- de retenir, pour l'exercice 2012, les services professionnels des cabinets d'avocats ci-dessous indiqués, pour représenter la Ville de Montréal dans les causes de contestations d'évaluation foncière :
 - Brunet, Lamarre
 - Dufresne Hébert Comeau
- 2- d'autoriser à cette fin une somme de 475 000 \$, taxes incluses, pour le paiement de leurs services et frais, tant au niveau de la section des Affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec, qu'au niveau des appels devant les tribunaux supérieurs;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1111804005

CE12 0351

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel PricewaterhouseCoopers, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la production d'états financiers 2011, 2012 et 2013, pour une somme maximale de 103 132,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11938 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'autoriser Mme Danielle Cécile, directrice de la Direction de l'habitation du Service du développement et des opérations, à signer pour et au nom de la Ville ledit projet de convention;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1120498001

CE12 0352

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver le renouvellement pour une période de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2012, de l'entente concernant la gestion de certains dossiers relatifs à la violence conjugale par la Ville de Montréal à intervenir entre le Ministre de la Justice, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville;
- 2- d'autoriser le directeur principal du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à signer cette entente pour et au nom de la Ville;
- 3- de réitérer la demande au gouvernement du Québec en vue d'une compensation financière pour les dossiers traités par la cour municipale en matière criminelle et confirmer au ministère de la Justice du Québec la volonté de la Ville de participer au groupe de travail qu'il a formé pour étudier cette question.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1110892002

CE12 0353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Mme Myrtha Jean-Jacques, la propriété située aux 4071-4073, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constituée du lot 1 412 826 du cadastre du Québec, aux fins du réaménagement du Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, pour la somme de 500 000 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1121631002

CE12 0354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Mme Jacqueline Toussaint et M. Wisnel Beauplat, la propriété située aux 4059-4063, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constituée du lot 1 412 842 du cadastre du Québec, aux fins du réaménagement du Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, pour la somme de 476 410 \$ selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'accepter les stipulations faites pour la Ville de Montréal dans la convention de services professionnels intervenue entre le vendeur et son notaire, Me Marie-Rhode Bois;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1121631004

CE12 0355

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de Mme Thi Minh Chau Vo, la propriété située aux 4065-4069, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constituée du lot 1 412 828 du cadastre du Québec, aux fins du réaménagement du Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, pour la somme de 398 200 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'accepter les stipulations faites pour la Ville de Montréal dans la convention de services professionnels intervenue entre le vendeur et son notaire, Me Thi Ngoc Nguyen;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1121631003

CE12 0356

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Mme Marie-Chantal Hamel, la propriété située aux 4079-4085, boulevard Henri-Bourassa Est, dans l'arrondissement de Montréal-Nord, constituée du lot 1 412 825 du cadastre du Québec, aux fins du réaménagement du Carrefour Henri-Bourassa/Pie-IX, pour la somme de 665 000 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

- 2- d'accepter les stipulations faites pour la Ville de Montréal dans la convention de services professionnels intervenue entre le vendeur et son notaire, Me Jacques Viens;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1121631001

CE12 0357

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 82 000 \$ à C2.MTL, dans le cadre de l'enveloppe de 140 M\$ du gouvernement du Québec, pour l'organisation de la première édition d'une conférence internationale portant sur la créativité et le commerce qui se tiendra à Montréal du 22 au 25 mai 2012;
- 2- d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1110881001

CE12 0358

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier d'un montant total de 11 050 000 \$, soit 7 078 000 \$ pour 2012 et 3 972 000 \$ pour 2013, à Mosaïcultures Internationales de Montréal, dont 4 500 000 \$ à même l'enveloppe de 140 M\$ de l'entente avec le gouvernement du Québec, pour la réalisation des Mosaïcultures Internationales Montréal 2013 au Jardin botanique, du 22 juin au 19 septembre 2013;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'autoriser le budget additionnel des revenus et dépenses de 4 500 000 \$ au Service du développement et des opérations pour l'année 2012;
- 4- d'ajuster, de façon non-récurrente, la base budgétaire 2013 de l'Espace pour la vie, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

5- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1120348001

CE12 0359

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la programmation supplémentaire de projets liés au protocole d'entente de 140 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les projets inclus dans la stratégie « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » par l'ajout du projet des Mosaïcultures internationales de Montréal en 2013.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1124784003

CE12 0360

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2012 des Commissions permanentes du conseil municipal ci-après:

1- Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Montréal, physiquement active

2- Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Valorisation du développement économique local
- Fonctions de logistique et d'entreposage sur le territoire de l'agglomération
- Implantation d'un concept d'écoparcs dans les parcs d'entreprise

3- Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Sujet(s) à déterminer

4- Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Plan d'action sur la canopée
- Plan d'action pour l'économie de l'eau potable et de gestion des eaux pluviales sur le territoire montréalais
- Bilan de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

5- Commission sur les finances et l'administration

- Financement des arrondissements
- Rapport du vérificateur général
- Prévisions budgétaires 2013, programme triennal d'immobilisations 2013-2015 et budgets des sociétés paramunicipales

6- Commission de la présidence du conseil

- Sujet(s) à déterminer

7- Commission sur le transport et les travaux publics

- La traversée de la rue
- Révision des aménagements et de la signalisation pour accroître la sécurité et le confort des piétons
- Plate-forme intégrée de l'information aux voyageurs (système de transport intelligent)

De plus, les Commissions permanentes du conseil municipal peuvent également faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1123430003

CE12 0361

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2012 des Commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

1- Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Montréal, physiquement active;

2- Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Valorisation du développement économique local;
- Fonctions de logistique et d'entrepôt sur le territoire de l'agglomération;
- Implantation d'un concept d'écoparcs dans les parcs d'entreprise;

3- Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Sujet (s) à déterminer;

4- Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Plan d'action sur la canopée;
- Plan d'action pour l'économie de l'eau potable et de gestion des eaux pluviales sur le territoire montréalais;
- Bilan de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels;

5- Commission sur les finances et l'administration

- Financement des arrondissements;
- Rapport du vérificateur général;
- Prévisions budgétaires 2013, programme triennal d'immobilisations 2013-2015 et budgets des sociétés paramunicipales;

6- Commission de la sécurité publique

- Révision de la Politique sur la sécurité civile;
- Bilan de la police de quartier;
- Bilan du Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine dans les arrondissements (Tandem) et Bilan de la Politique pour un environnement paisible et sécuritaire à Montréal;

7- Commission sur le transport et les travaux publics

- La traversée de la rue - Révision des aménagements et de la signalisation pour accroître la sécurité et le confort des piétons;
- Plate-forme intégrée de l'information aux voyageurs (système de transport intelligent);

De plus, les Commissions permanentes du conseil d'agglomération peuvent également faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1123430004

CE12 0362

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser, tel que décrit au sommaire décisionnel, le remboursement des dépenses encourues par les arrondissements participants de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, de Ville-Marie et de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre des opérations d'entraide municipale en Montérégie lors des inondations printanières de 2011, pour une somme totalisant 56 587,83 \$.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1115266002

CE12 0363

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense au montant de 4 700 000 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels pour la préparation des plans et devis, la gestion de la construction et la surveillance des travaux dans le cadre du Programme de Réfection Routière (PRR) du PTI 2012, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et les firmes SNC-Lavalin inc., Les Consultants S.M. inc., Génivar inc. et BPR-Infrastructure inc. (CG11 0210);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- de mandater la directrice de la Direction des travaux publics à gérer les mandats relatifs à ce dossier, y compris l'approbation des bons de commande et le traitement des factures;
- 4- de mandater la Direction des travaux publics pour déposer au comité exécutif une reddition détaillée des comptes deux (2) fois par année (août et décembre 2012).

Adopté à l'unanimité.

30.006 1120266003

CE12 0364

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 12 400 000 M\$ dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2012-2014 afin de procéder à la réalisation de travaux, au parc Jean-Drapeau, relatifs au développement et à la sécurisation des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements;
- 2- d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à entreprendre les travaux et lui en rembourser le montant sur présentation des pièces justificatives jusqu'à concurrence de 12 400 000 M \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1123743001

CE12 0365

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le budget 2012 de la Société de vélo en libre-service.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1121274001

CE12 0366

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser le règlement hors Cour du recours intenté par Transelec/Common inc. au montant de 150 000 \$ en capital, taxes, intérêts et frais;
- 2- d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à M^e Chantale Beaudin, du Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière, un chèque à l'ordre de Fraser Milner Casgrain « en fidéicommis » au montant de 150 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1115123006

CE12 0367

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 54 382,88 \$ pour parfaire le paiement des honoraires de l'École nationale de police, majorant ainsi le montant total des honoraires de 100 000 \$ à 154 382,88 \$, pour les services d'un expert dans le cadre de l'enquête du coroner dans l'affaire Villanueva;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1124403001

CE12 0368

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une contribution additionnelle de 1 895 197 \$ à même le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques publiques (RAC), pour la construction de la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
- 2- d'autoriser un virement budgétaire additionnel de 996 000 \$ en provenance du budget d'immobilisation 2012 corporatif de la Direction de la culture et du patrimoine (projet 36610) vers le budget corporatif de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au projet 40005 Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles qui sera fait au moment de l'octroi du contrat.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1120003001

CE12 0369

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser les promotions de cadres policiers suivantes :

- Monsieur Patrick Lalonde, actuellement assistant-directeur en fonction supérieure, à titre de chef du Service à la communauté de la Région ouest, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Stéphane Lemieux, actuellement assistant-directeur en fonction supérieure, à titre de chef du Service à la communauté de la Région nord, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Didier Deramond, actuellement assistant-directeur en fonction supérieure, à titre de chef du Service des enquêtes spécialisées, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Philippe Pichet, actuellement inspecteur en fonction supérieure, à titre d'adjoint au chef de la Section antiterrorisme - Mesures d'urgence et support aux opérations (AMSC), est promu en permanence au même grade et à la même fonction;

- Madame Marianne Rivest, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de cadre de service à la Section vigie des pratiques policières, est promue en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Martial Mallette, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de cadre de service à la Section vigie des pratiques policières, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Martin Dea, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef du Poste de quartier 5, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Pierre Liboiron, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef du Poste de quartier 13, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Madame Johanne Bérubé Dubé, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef de la Section des enquêtes sud, est promue en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur François Leblanc, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef du Poste de quartier 24, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Marc Charbonneau, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef du Poste de quartier 30, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Benoit Amyot, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef du Poste de quartier 33, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Mario Desmarais, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre d'adjoint au chef de la Division du crime organisé, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Michel Lessard, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de chef de la Section du crime organisé (Projet ACCES), est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Mario Fernandes, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de cadre administratif à la Section développement des technologies, est promu en permanence au même grade et à la même fonction;
- Monsieur Martin Bertrand, actuellement commandant en fonction supérieure, à titre de cadre administratif au Service des enquêtes spécialisées Umeco (Carcajou), est promu en permanence au même grade et à la même fonction.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1122418001

CE12 0370

Considérant la recommandation du conseil d'administration de la Société d'habitation et de développement de Montréal :

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Johanne Goulet à titre de directrice générale de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et ce, à compter de la date de résolution jusqu'au 13 mars 2015, et d'approuver le projet de protocole d'entente à cette fin.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1122079001

CE12 0371

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE123838001 - Conclure avec Maxi-Métal inc., une entente-cadre d'une durée de 60 mois, pour la fourniture de 35 camions autopompes ainsi que des accessoires requis pour le combat d'incendie – Appel d'offres public 11-11601 - (6 soumissionnaires - 4 conformes). Autoriser une dépense de 3 885 495,28 \$, taxes incluses et tous les frais incidents, pour l'acquisition de 7 camions autopompes, conformément à la présente entente-cadre.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1123624006

Levée de la séance à 12 h

70.001

Les résolutions CE12 0334 à CE12 0371 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Michael Applebaum
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville